



ABOT2V02/015

A utiliser avec les packs matériels Tel2Voice ou Lisa

L'abonnement prépayé 2 ans est adapté aux immeubles gérés par un professionnel tel que les bailleurs sociaux*. Il permet de recevoir les appels issus d'une platine Tel2Voice ou LISA sur smartphone ou téléphone fixe. Les conditions générales de vente indiquent les obligations et devoirs du gestionnaire et d' Urmet. Il offre une connexion pour 15 logements ; Pour les logements supplémentaires, l'utilisation de la référence ABOT2V02/1SUP est requise. (*) La loi Chatel protège les particuliers ainsi que les regroupements de particuliers tel que les syndic en interdisant à un fournisseur un engagement supérieur à une durée de 2 ans.

Dans le souci permanent de l'amélioration de ses produits, la société URMET FRANCE se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans ce document. Photos non contractuelles

IF YOU LOVE YOUR BUILDING